



Commune de CELLETES

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION**  
**VALLÉE DE LA CHARENTE**

Carte des zonages réglementaires

Echelle 1/10 000

EXTRAIT DU P.P.R. APPROUVE LE 02 SEPTEMBRE 2002



**LEGENDE**

- Zone rouge
- Zone bleue
- Cote de sécurité en m NGF
- Limite des Plus Hautes Eaux, pour la crue de référence
- Limite de hauteur d'eau supérieure ou égale à un mètre pour la crue de référence
- Cours d'eau
- Limite de commune

